



© Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

# Projet de renouvellement du Parc des Expositions

Compte-rendu  
Visite-atelier grand public  
**Lundi 12 mai 2025**



# SOMMAIRE

**Introduction - Page 3**

**Partie 1 : Présentation du projet – Page 4**

1.1 Présentation de l'activité du Parc des Expositions

1.2 Présentation des enjeux du projet

**Partie 2 : Présentation dispositif concertation – Page 7**

**Partie 3 : Restitution de la visite participative - Page 9**

**Partie 4 : Temps participatif – Page 13**

2.1 Séquence 1 – Identification des conditions de réussite et points de vigilance au projet

2.2 Séquence 2 – Identification des aménagements nécessaires

# Introduction

La visite-atelier acteurs qui fait l'objet du présent compte-rendu a été organisée le 5 mai 2025 de 18h30 à 21h au Palais 2 l'Atlantique du Parc des Expositions de Bordeaux, dans le cadre de la concertation réglementaire portant sur le projet de renouvellement du Parc des Expositions. **17 personnes étaient présentes. 32 personnes s'étaient inscrites.**



# Partie 1 : Présentation du projet

## 1.1 Présentation des enjeux du projet

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud**, *Chef de projet Direction Général du Développement Économique de Bordeaux Métropole*.

### Un nouveau hall 1

- Lieu d'accueil depuis plus de 50 ans, le hall 1 s'est progressivement dégradé. Il n'est plus adapté aux usages actuels. Il ne répond plus aux exigences de modularité des organisateurs, souffre d'un manque d'isolation acoustique et thermique, présente des problèmes d'étanchéité et d'infiltration, et affiche une consommation énergétique élevée. Bordeaux Métropole souhaite anticiper l'évolution des besoins des exposants et professionnels et maintenir l'activité en continu sur site.

### Un moteur économique pour le territoire

- Le Parc des Expositions constitue un équipement structurant pour le territoire et accueille de nombreux événements qui assurent son rayonnement à l'échelle régionale, et nationale. Véritable moteur économique, il génère des retombées économiques significatives, avec environ 3 200 emplois directs et indirects liés à son activité.

### Un territoire en pleine mutation

- Situé au cœur de Bordeaux-Lac, le Parc s'inscrit dans un territoire au fort potentiel et qui évolue progressivement pour devenir un lieu de vie attractif et dynamique.

### Un projet intégré à un environnement naturel revalorisé

- Bordeaux-Lac s'inscrit dans un cadre naturel apprécié des habitants de la Métropole, propice aux activités sportives et de loisirs. Le projet prévoit l'ouverture des berges du lac à proximité du hall 1, la renaturation de la Jalle Noire, et la promotion des mobilités douces.



# Partie 1 : Présentation du projet

## 1.2.2 Présentation des enjeux du projet

### État du hall 1

Le hall 1 actuel n'est **plus adapté aux usages contemporains, ni aux exigences des organisateurs**. Il présente plusieurs problèmes techniques :

- L'absence d'**isolation acoustique et thermique** ;
- Des **consommations énergétiques élevées**, notamment en raison d'un éclairage obsolète et de l'absence d'isolation ;
- Une **toiture dégradée**, souffrant de **problèmes d'étanchéité et d'infiltrations**, et incapable de supporter des charges importantes ;
- Une **structure métallique globalement fiable, mais non porteuse** ;
- Des **fondations à reprendre** en raison d'enfoncements du sol et l'absence de dalle fondée complète ;
- Une **façade non étanche, impossible à isoler**, avec des **panneaux décoratifs défectueux** ;
- Un bâtiment conforme aux normes de sa construction en 1969.

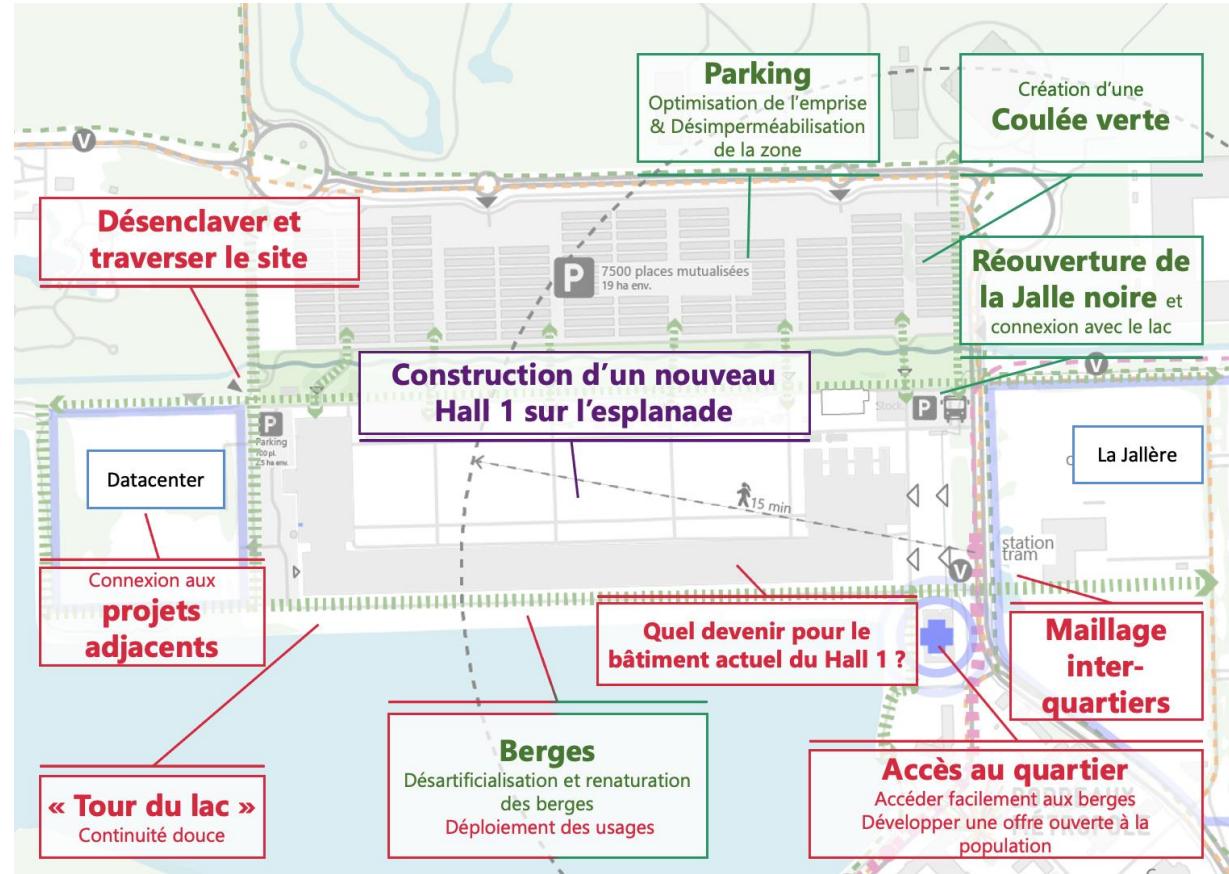


# Partie 1 : Présentation du projet

## 1.2.3 Présentation des enjeux du projet

### Les objectifs du projet de renouvellement

- Concevoir un nouveau hall 1 adapté aux attentes et besoins des utilisateurs et une continuité d'exploitation
- Créer des synergies avec les quartiers et développer de nouvelles fonctions
- Concevoir un projet vertueux et éco-responsable



# Partie 2 : Présentation concertation

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud, Chef de projet Direction Générale du Développement Économique de Bordeaux Métropole.**

Le projet de renouvellement du Parc des Expositions est actuellement dans sa phase de **concertation réglementaire** :

- C'est une concertation organisée en **amont d'une étape de validation décisive** concernant le projet, avec une **mobilisation de l'ensemble de la population du territoire**.
- Elle est **portée par Bordeaux Métropole et leur prestataire Res publica**.
- La concertation est **ouverte à tous les citoyens** qui souhaitent **s'exprimer sur les éléments qui restent à définir**.

**Les sujets soumis à la concertation peuvent être regroupés autour de deux grandes questions principales, chacune déclinée en plusieurs sous-questions :**

## 1. Quels aménagements et équipements pour nouveau hall 1 ?

- Quels équipements sont pertinents à déployer pour répondre aux besoins des différents acteurs afin que les espaces soient adaptés pour accueillir des évènements d'ampleur ?
- Quel devenir pour le hall 1 actuel ?
- Comment s'assurer que le futur hall 1 soit un modèle en termes de transition écologique, de sa construction à l'exploitation ?

## 2. Comment ouvrir le Parc des Expositions sur son environnement ? Quels aménagements proposer pour le projet d'ouverture des berges du Lac ?

- Quelle offre de loisirs et d'équipements déployer pour créer un véritable lieu de vie attractif pour les usagers du Parc des Expositions en lien avec le projet d'ouverture des berges ?
- À quelles conditions la désimperméabilisation et la renaturation des berges sera réussie ?
- Comment organiser la circulation et la mobilité pour améliorer l'expérience des visiteurs, des usagers et futurs habitants tout en étant capable de gérer l'affluence lors des événements ?
- Quelles sont les fonctions nouvelles/nouveaux usages que le lieu pourrait accueillir ?
- Comment préserver les espaces naturels existants ? Quels nouveaux espaces à déployer ?

# Partie 2 : Présentation concertation

## Les modalités de la concertation

### Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/ParcExpo>

Accessible à tous du 28 avril 2025 jusqu'à la clôture de la concertation, ce site centralise toutes les informations sur le projet. Vous pouvez y consulter les documents, déposer vos contributions, découvrir les avis des autres participants et échanger avec eux.

### Réunions publiques

Ouvertes à tous, ces réunions permettent de s'informer sur le projet, de poser des questions aux représentants de Bordeaux Métropole et exprimer votre avis sur le projet.

- 5 mai 2025 : réunion de lancement
- 8 juillet 2025 : atelier convivial de clôture

### Visites-ateliers

Organisées sur site, ces visites ont pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des enjeux et l'émergence d'idées par une immersion dans le cadre du projet.

- 12 mai 2025 : visites-ateliers à destination des professionnels puis du grand public

### Ateliers

Les ateliers permettent d'approfondir des éléments du projet, en travaillant en petits groupes.

- 19 juin 2025 : atelier acteurs professionnel
- 27 mai 2025 : atelier acteurs en ligne

### Balade à vélo

- 27 juin 2025 : visite et découverte des berges du Lac et du Parc des Expositions, destinée à recueillir vos observations et à stimuler la formulation de propositions concrètes.

### Questionnaire en ligne

- Du 5 mai au 27 juin 2025 : un questionnaire accessible à tous sur le site de participation pour connaître les besoins des usagers actuels du site. Il sera également distribué sur les lieux du projet et aux alentours lors de rencontres de proximité.

### Carnets d'acteurs

- Du 5 mai au 27 juin 2025 : dédié aux professionnels, ils permettent de formuler des remarques et des besoins spécifiques. Ils sont accessibles en téléchargement sur le site de participation puis à envoyer complété à l'adresse [concertation-pex@respublica-conseil.fr](mailto:concertation-pex@respublica-conseil.fr)

### Registres papiers

Des registres papier sont mis à disposition du public durant toute la période de concertation, aux heures d'ouverture au public à :

- Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet, 39-41 cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bordeaux (Cité municipal, 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bruges (87 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges)

# Partie 3 : Restitution de la visite participative

Au cours de la visite, les différents espaces ont été présentés par **Paul Boisnaud**, *Chef de projet Direction Général du Développement Économique de Bordeaux Métropole*, et le *Directeur infrastructures et opérations de BEAM*.

Cette visite avait pour objectif de permettre aux participants de découvrir le site, l'état actuel du hall 1 et du Parc des Expositions, tout en amorçant une réflexion collective sur leur avenir ainsi que sur les nouveaux usages et fonctions possibles de ces espaces. Les participants ont pu compléter puis remettre un livret de balade avec des contributions sur chacun des points de la visite.

## Programme de la visite

- Point n°1 : Parking
- Point n°2 : Hall 1
- Point n°3 : Façade et berges du lac



# Partie 3 : Restitution de la visite participative

## Arrêt n°1 : Parking

Quels sont les points positifs et les points d'amélioration de cet espace ? À quelles conditions est-ce que les travaux prévus au sein du parking seront réussis ?

- **Grande capacité de stationnement.** Atout qu'il convient de conserver.
- **Nouveaux usages.** Réduire l'empreinte au sol du parking actuel en construisant des parkings en silos. Cela permettrait de libérer des surfaces pour accueillir de nouveaux usages, équipements ou activités. Il est également essentiel d'ouvrir le parking aux infrastructures du quartier : Plaine des sports Colette Besson, Stade Matmut Atlantique, Réserve écologique des Barails... Ces sites disposent actuellement d'une offre de stationnement limitée.
- **Exemplarité écologique.** Installer des récupérateurs d'eau sur les ombrières existantes. À l'issue du contrat de délégation en 2032, ré-utiliser les infrastructures et remplacer les panneaux obsolètes par des modèles plus modernes et performants.
- **Esthétique des ombrières.** Conserver les ombrières et réfléchir à leur intégration dans le paysage urbain, par exemple en les revalorisant (peintures, habillages...).
- **Accessibilité et mobilité.** Le parking est difficilement accessible lors des grands événements. Renforcer l'offre et la fréquence des transports en commun desservant le site (tramway, bus...).
- **Renaturation.** Engager une désimperméabilisation progressive du sol et une végétalisation de l'espace, pour prolonger le projet de renaturation de la Jalle Noire. Un participant propose de réduire l'espace dédié à Homexpo afin de créer un espace naturel en continuité avec l'espace de la Jalle Noire.

*Pour informations, 13 participants ont rendu leur livret de balade. La restitution se base sur ces éléments.*



# Partie 3 : Restitution de la visite participative

## Arrêt n°2 : Hall 1

**En tant qu'usager, quels équipements vous semblent manquer au sein du hall 1 ?**

- **Nouveaux équipements.** Besoin d'un espace multifonctionnel, avec par exemple des équipements sportifs. Création d'un espace de restauration convivial et accessible durant les événements. Avec ces nouveaux usages, veiller à limiter les activités bruyantes en extérieur après 23h, afin de préserver la tranquillité des riverains.
- **Modularité des espaces.** Besoin de modularité avec des cloisonnements amovibles pour accueillir plusieurs événements simultanément. Création de salles de formats variés : des salles de congrès mais également des petites salles de réunion, comme au Palais 2 l'Atlantique. Bâtiment sans poteaux afin de faciliter l'aménagement, l'organisation et la circulation lors des événements.
- **Confort des usagers.** Améliorer le confort thermique, été comme hiver. Maximiser la luminosité naturelle. Installer des sanitaires en nombre suffisant et répartis à intervalles réguliers. Aménager des espaces de repos avec des bancs et coins détente.
- **Architecture.** Conserver certains éléments de la façade actuelle et faire une référence dans le nouveau bâtiment.
- **Exemplarité écologique.** Intégrer des panneaux photovoltaïques sur la toiture et les ombrières. Créer un nouveau hall ouvert sur la nature, avec des espaces végétalisés à proximité. Explorer des nouvelles solutions énergétiques comme la géothermie, afin de réduire l'impact environnemental du bâtiment.
- **Hall 1 actuel.** Le bâtiment actuel doit être conservé selon certains participants qu'il juge fonctionnel et en excellent état. Selon certains participants, "le hall 1 a "démontré son utilité et reste très facile d'utilisation".



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole



# Partie 3 : Restitution de la visite participative

## Arrêt n°3 : Façade et berges du lac

Qu'est-ce que vous aimeriez pouvoir faire sur les berges du lac ? À quelles conditions est-ce que cette ouverture des berges sera respectueuse des espaces naturels ?

- **Nouveaux usages et aménagements souhaités.** Les berges du lac pourraient devenir un espace de vie accessible à tous, avec les aménagements suivants : développement et maintien des activités nautiques existantes, création d'une plage verte, voies de circulation cyclables et piétonnes séparées, des aires de jeux, zones de pique-nique, parcours santé, espaces de restauration comme des guinguettes, bars, glaciers, installation de poubelles, de panneaux explicatifs pédagogiques sur l'écologie et la biodiversité.
- **Espaces naturels.** L'ouverture des berges doit être respectueuse des espaces naturels. Aucune circulation automobile sur les berges. Nettoyage régulier du site pour éviter toute dégradation de l'environnement. Pas d'artificialisation de l'espace, uniquement des installations démontables et intégrées à l'environnement.
- **Locaux BEAM.** Envisager son déplacement pour créer une continuité d'aménagement sur les berges et avoir des locaux plus adaptés aux besoins.
- **Sécurité du public et des infrastructures.** Installer des clôtures et protections autour des bâtiments afin de prévenir les intrusions ou actes de dégradation. Assurer une surveillance et présence régulière des forces de l'ordre. Maintien de la voie pompier sur les berges du lac, elle est indispensable pour l'accès rapide au site.
- **Mobilités douces.** Installation de parkings à vélos en nombre suffisant.
- Certains participants soulignent que l'ouverture des berges pourraient être réalisée même si le bâtiment actuel du hall 1 est conservé.

### DÉFINITION PLAGUE VERTE

Espace enherbé aménagé pour la baignade et la détente, offrant une alternative à la création d'une plage artificielle en sable.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole



# Partie 4 : Temps participatif

Ci-après vous trouverez une restitution des échanges entre les participants et les membres de l'équipe projet.

**Le temps participatif s'est déroulé en 2 séquences complémentaires :**

**IDENTIFICATION DES CONDITIONS DE RÉUSSITE ET POINTS DE VIGILANCE AU PROJET**

**IDENTIFICATION DES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES POUR RENDRE LE PARC DES EXPOSITIONS PLUS ATTRACTIF**

# Partie 4 : Temps participatif

## 4.1 Séquence 1

### Identification des conditions de réussite et des points de vigilance au projet

#### CONDITIONS DE RÉUSSITE

**Hall 1.** Deux scénarios de réhabilitation sont envisagés par les participants :

- **Réhabilitation du hall 1 actuel** : des participants proposent de procéder à une rénovation\* complète du hall 1 :
  - Ils suggèrent de mettre le bâtiment aux normes, de l'isoler, de réfectionner la toiture, la façade et le sol. Les participants ont précisé qu'il est possible de réaliser ces travaux et de rénover le bâti existant.
  - Des participants précisent être attachés au bâtiment actuel du hall 1 qu'ils décrivent comme « *emblématique* » et « *iconique* ».
  - Cette solution est présentée comme étant moins coûteuse et en adéquation avec les ambitions écologiques de la collectivité de procéder à une rénovation du bâti existant.
- **Construction d'un nouveau hall 1** : des participants proposent de :
  - Construire un nouveau bâtiment ouvert sur le lac et son environnement, plus lumineux,
  - Veiller à concevoir un bâtiment avec une meilleure isolation acoustique et thermique, exemplaire sur le plan énergétique
  - Construire un bâtiment modulable pour accueillir différents types d'événements, y compris simultanément.
  - Conserver l'identité architecturale du hall 1 actuel.

\*Il est rappelé par Bordeaux Métropole, qu'en l'état des connaissances sur le bâtiment actuel du hall 1, une rénovation complète revient à une opération de reconstruction intégrale en l'absence d'éléments structurels suffisamment porteurs pour l'isolation ou encore l'absence de dalle fondée intégrale.

**Concernant les autres enjeux du projet :**

- **Environnement naturel.** Désimperméabilisation et végétalisation du site, et protection de l'écosystème existant, principalement à proximité des berges du lac et de la Jalle noire.
- **Exemplarité énergétique du site.** Mise en place de nouvelles sources d'énergie renouvelable afin que le bâtiment puisse éventuellement être auto-suffisant.
- **Stationnement et mobilités.** Désimperméabilisation du parking existant et optimisation du nombre de places pour libérer de l'espace. Création d'un parking vélo sécurisé et suffisamment capacitaire. Augmentation de la fréquence des transports en commun (tramway et bus).
- **Ouverture des berges.** Ouverture permanente des berges au public, avec la possibilité de faire le tour complet du lac grâce à un aménagement piéton et cyclable. Espace animé et attractif avec une offre de loisirs et de restauration, comme des guinguettes.

**Dispositif de concertation.** Certains participants ont exprimé le souhait de pouvoir consulter les études de faisabilité réalisées par la SBEPEC\*\* (Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès).

\*\*La SPEBEC dont Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux sont actionnaires, a pour mission principale la gestion immobilière d'équipements publics tels que le Parc des Expositions. L'exploitation opérationnelle de ces sites est, quant à elle, confiée à la société BEAM (Bordeaux Events And More).

# Partie 4 : Temps participatif

## 4.1 Séquence 1

### Identification des conditions de réussite et des points de vigilance au projet

#### POINTS DE VIGILANCE

- **Équilibre entre les besoins du public et activités commerciales.** Concilier les attentes des visiteurs avec les besoins des acteurs présents sur le site. Certains participants proposent d'installer des équipements qui puissent être fermés au public pendant les grands évènements ou conventions.
- **Gestion maîtrisée des flux.** Le développement du Parc des Expositions entraînera une hausse des flux de personnes, avec un risque accru de nuisances.
- **Maintien des activités sportives.** Conserver les animations nautiques déjà en place sur le lac, telles que l'aviron et le triathlon.
- **Propreté et sécurité.** Garantir un entretien régulier du site et assurer la sécurité des usagers.
- **Respect du voisinage.** Veiller à limiter les nuisances sonores pour les riverains en maîtrisant les événements de plein air trop bruyants ou les activités commerciales ouvertes tard le soir.

# Partie 4 : Temps participatif

## 4.2 Séquence 2

### Identification des aménagements nécessaires pour rendre le Parc des Expositions plus attractif

Ci-dessous nous avons dressé une liste des **3 aménagements** nécessaires :

**OUVERTURE DES  
BERGES DU LAC**

**PARKING ET  
TRANSPORTS**

**NOUVEAU HALL 1**

# Partie 4 : Temps participatif

## 4.2 Séquence 2

### BERGES DU LAC

- **Propositions d'installer :**
  - **Une passerelle/ponton sur le lac** pour offrir un nouvel espace de promenade, de mise à l'eau pour les activités nautiques (aviron, paddle...) et un accès facilité à la berge pour les pratiquants.
  - **Des tribunes végétalisées** pour accueillir les spectateurs lors d'événements sportifs ou culturels
  - **Un parcours de santé**
  - **Une guinguette ou espace de restauration** : si possible une offre locale et éco-responsable avec une fermeture vers 23h afin de limiter les nuisances pour les habitants des quartiers aux alentours.
  - **Une aire de jeux pour les enfants**
  - **Des zones de repos ombragées**
  - **Une halle couverte**, ouverte et modulable avec le bâtiment du hall 1 actuel. Cet **espace multifonctionnel** pourrait accueillir : une offre de restauration, une guinguette, un espace de coworking ou de détente par exemple.
- **Possibilité de fermeture temporaire de l'espace** lors d'événements d'envergure, pour des raisons de sécurité ou de logistique.
- **Désimperméabilisation et végétalisation** de l'espace.
- **Possibilité de faire le tour du lac**, s'inscrire dans la continuité du parcours piédestre et cyclable existant.

### PARKING ET TRANSPORTS

- **Développer les mobilités douces** en installant des parkings à vélos en nombre suffisant et sécurisés.
- **Ajuster la fréquence des transports en commun** (tramway et bus) en fonction des pics de fréquentation.
- **Anticiper l'évolution du quartier** : une hausse de l'offre de loisirs ou de logements doit s'accompagner d'une meilleure desserte.
- **Optimiser la surface du parking** : réduire son emprise au sol afin de libérer de l'espace pour de nouveaux usages et possibilité de construire des parkings en silos.
- **Désimperméabilisation du parking**
- **Remplacer les panneaux photovoltaïques existants** à l'issue du contrat en 2032, par des modèles plus performants et modernes.
- **Installer des récupérateurs d'eau de pluie** sur les ombraries.

### NOUVEAU HALL 1

- **Conserver une partie de la façade du hall 1** actuel afin de faire un rappel du geste architectural au sein du nouveau bâtiment.
- **Concevoir un espace modulaire** afin d'accueillir différents types d'événements et organiser plusieurs événements en simultané.
- **Préserver et valoriser les vues sur les espaces naturels environnants**, particulièrement le lac et la Jalle Noire.
- **Optimiser le foncier** en installant d'autres équipements sur les sites de la Taverne Bavaroise et de Homexpo.
- **Installation de panneaux photovoltaïques et de récupérateurs d'eau de pluie**.